



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/10/18

Reçu en Préfecture le : 16/10/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 15 octobre 2018
D-2018/410

Aujourd'hui 15 octobre 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérard CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur François JAY, *Monsieur Yassine LOUIMI présent jusqu'à 15h30 et Monsieur Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 15h45*

Excusés :

Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Catherine BOUILHET

Structure d'accueil de la Petite Enfance La Berge du Lac. Présentation du rapport annuel de l'exercice clos le 31 juillet 2017. Information au Conseil Municipal.

Madame Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 29 mai 2012, vous avez confié à la société PEOPLE AND BABY l'exploitation, la gestion ainsi que l'entretien de l'établissement multi-accueil de la petite enfance de « La Berge du Lac », sous la forme d'un contrat d'affermage, à compter du 1^{er} septembre 2012 pour une durée de 4 ans et deux mois.

Par délibération du 2 mai 2016, vous avez autorisé 9 mois de prolongation pour motif d'intérêt général, sous la forme d'un avenant au contrat, soit une fin de contrat au 31 juillet 2017.

Conformément à l'article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016, les concessionnaires ont l'obligation de remettre à l'autorité délégante un rapport annuel. Son examen vous est présenté sur la base de la présente synthèse conformément à l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales.

I – Présentation générale

La structure a ouvert ses portes le 3 décembre 2012. Elle accueille les enfants bordelais dans le cadre de l'Offre de Service Petite Enfance mise en place par la Ville et dispose d'une capacité de 58 places constituée :

- d'un multi-accueil majoritairement régulier (MAR) de 38 places, ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et,
- d'un multi-accueil majoritairement occasionnel (MAO) de 20 places, ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

II – Evolution de l'activité

En 2017, l'établissement a été ouvert 144 jours et a accueilli 94 enfants. L'activité a généré les taux de présentéisme suivants :

- un taux de présentéisme physique de 73 % avec 20 903 heures de présence des enfants sur le MAO et de 80% avec 47 333 heures de présences sur le MAR,
- un taux de présentéisme financier de 91 % avec 26 120 heures facturées aux familles sur le MAO et de 95% avec 55 913 heures facturées sur le MAR.

Ces résultats sont nettement supérieurs à ceux prévus au contrat avec des taux de présentéismes financières estimés à 80% pour le MAO et à 86% pour le MAR et des taux de présentéismes physiques estimés à 72% pour le MAO et à 77% pour le MAR.

III – La qualité du service

Le projet de l'année s'est concentré sur l'aménagement de l'espace, outil pédagogique permettant la mise en place d'ateliers favorisant l'éveil des sens et le libre accès aux jeux. Optimiser l'espace permet de favoriser le respect des rythmes et l'éveil des enfants en fonction de leur développement psychomoteur, de leur évolution et de leurs envies.

Chaque espace a fait l'objet d'une réflexion pour en optimiser sa fonction, avec, par exemple, la mutualisation du bureau du pédiatre pour proposer pour un coin bibliothèque. La pataugeoire a permis des jeux d'eau, mais aussi des transvasements et des ateliers peinture. De plus, les salles de vie ont été définies en 5 espaces socles : ressources, exploration/moteur, manipulation et encastrement, livres, espaces « comme les grands ».

Des ateliers d'une grande diversité sont proposés aux enfants par les équipes, intitulés ateliers "socles" (jeux d'encastements, musique, cuisine, activités manuelles et créatives, histoires et motricité...).

Dans le cadre du projet d'entreprise "Génération Durable", deux ateliers ont été déclinés au sein des unités autour des thématiques : « Recycler et créer » et « Se détendre et se relaxer ».

Les partenariats sur le quartier ont été maintenus permettant d'offrir aux enfants une ouverture sur le livre avec la bibliothèque et sur le jeu avec la Ludothèque. Le partenariat avec l'EHPAD La Berge du Lac a permis de travailler le lien intergénérationnel.

La participation des parents est sollicitée lors de différents temps d'échanges (événements festifs, sorties, soirées), autour de rencontres enfants/parents avec deux cafés des parents sur les thématiques suivantes :

- les ateliers parents/enfants
- la fête de l'été.

L'équipe compte 23 salariés pour 22,7 Equivalents Temps pleins dont 17 salariés auprès des enfants et 53 % de diplômés. Sur les 7 premiers mois 2017, l'équipe a fait face à 4 départs remplacés (2 promotions et 2 pour se rapprocher du domicile).

La formation est déclinée sous forme d'ateliers pédagogiques.

Les directrices sont accompagnées par des responsables opérationnels de la direction des opérations du siège (relais des fonctions support : RH, finances, achats...) par des suivis hebdomadaires, une visite mensuelle, des points téléphoniques, des réunions réseaux mensuelles et des audits pédagogiques, sécurité, hygiène...

L'enquête de satisfaction 2017 réalisée au mois de mai révèle un taux de satisfaction de 93,7%.

IV – Actions de développement durable et liées à l'Agenda 21

La crèche a mené des actions écoresponsables en sensibilisant les équipes/parents/enfants au recyclage et aux ateliers avec la récupération avec notamment le projet « Génération Durable ».

V – L'entretien des bâtiments

Le délégataire est en charge de l'entretien des locaux et des équipements ainsi que de la maintenance et du renouvellement des matériels mis à sa disposition (représentant en 2017, 16 878 euros pour l'entretien et les réparations et 2 386 euros pour le renouvellement des investissements).

VI. Eléments financiers

Concernant le compte de résultat de l'année 2017, ne sont présentées dans ce rapport que les données financières des sept premiers mois, conformément aux dispositions de l'avenant 1 du contrat initial qui fixent le terme du contrat au 31 juillet 2017. Les cinq derniers mois de l'année 2017 sont régis par un nouveau contrat.

Comptes de résultat réels et prévisionnels synthétiques des sept premiers mois 2017 et de l'année 2016 :

Comparaison contrat/réel, en €	2016 12 mois					2017 7 mois			Ecart réel 2017/2016 provisé 7 mois	Total	
	Prévi. contractuel (10 mois)	Prévi selon Avenant 1 (2 mois)	Total Prévi.	Réel	Ecart Prévi. /Réel	Prévi.	Réel	Ecart Prévi. /Réel		Prévi.	Réel estimé
Achats	60 319	18 113	78 273	116 538	38 265	72 070	63 197	- 8 873	- 4 783	132 389	179 735
Services Extérieurs	19 338	5 283	24 622	28 202	3 580	21 051	16 878	- 4 173	427	40 389	45 080
Autres Services Extérieurs	30 827	10 070	40 897	49 091	8 194	40 167	31 884	- 8 283	3 248	70 994	80 975
Impôts et Taxes	55 411	8 257	63 668	60 486	- 3 182	32 871	43 211	10 340	7 928	88 282	103 697
Charges de personnel	571 252	109 185	680 436	658 878	- 21 558	434 627	433 614	- 1 013	49 269	1 005 879	1 092 492
Autres charges de gestion courante	25 200	5 242	30 443	63 768	33 325	24 677	33 279	8 602	- 3 919	49 878	97 047
Charges financières	2 064	-	2 064	-	- 2 064	-	-	-	-	2 064	-
Charges exceptionnelles	2 373	-	2 373	9 712	7 339	-	7 112	7 112	1 447	2 373	16 824
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	23 422	641	24 063	2 136	- 21 927	2 495	2 341	- 154	1 095	25 918	4 477
IS	3 515	-	3 515	-	- 3 515	-	-	-	-	3 515	-
Participation salariés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Dépenses	793 721	156 791	950 512	988 811	38 299	627 959	631 516	3 557	54 710	1 421 679	1 620 327
Rémunération gestionnaire après IS	10 545	-	10 545	-	- 10 545	-	-	-	-	10 545	-
Total Dépenses après rémunération gestionnaire	804 266	156 791	961 057	988 811	27 754	627 959	631 516	3 557	54 710	1 432 224	1 620 327
Produits de fonctionnement	804 266	155 790	960 056	1 000 368	40 312	623 960	626 199	2 239	42 651	1 428 226	1 626 567
Autres produits de gestion courante	-	1 000	1 000	31 920	30 920	3 999	14 657	10 658	- 3 963	3 999	46 577
Total Recettes	804 266	156 791	961 057	1 032 288	71 231	627 959	640 856	12 897	38 688	1 432 225	1 673 144
Résultat	0	0	0	43 477	43 477	0	9 340	9 340	- 16 022	0	52 817

Le résultat net 2017 affiche un bénéfice de 9 340 euros conséquence d'un total des charges après rémunération du délégataire de 631 516 euros inférieur au total des produits de l'exercice qui s'élève à 640 856 euros. Ces charges et produits sont supérieurs à ceux prévus au contrat de respectivement + 3 557 euros et + 12 897 euros. L'analyse des variations est présentée ci-après :

Comparaison contrat/réel, en €	2016 12 mois					2017 7 mois			Ecart réel 2017/2016 proratisé 7 mois
	Prévi. contractuel (10 mois)	Prévi selon Avenant 1 (2 mois)	Total Prévi.	Réel	Ecart Prévi. /Réel	Prévi.	Réel	Ecart Prévi. /Réel	
	Eau et assainissement	3 032	194	3 226	4 426	1 200	769	-	
Energie	9 095	4 133	13 229	25 076	11 847	16 426	13 102	- 3 324	- 1 526
Alimentation	27 138	7 705	34 843	50 007	15 164	30 669	21 619	- 9 050	- 7 552
Fournitures d'activités pour les enfants	2 425	1 650	4 075	7 900	3 825	6 576	5 548	- 1 028	940
Fourniture d'entretien et produits d'hygiène	13 339	2 529	15 869	14 186	- 1 683	10 076	6 497	- 3 579	- 1 778
Fourniture petit équipement	2 425	801	3 226	8 164	4 938	3 187	-	- 3 187	- 4 762
Vêtements de travail	1 045	190	1 235	802	- 433	754	-	- 754	- 468
Fournitures administratives	1 819	513	2 332	3 997	1 665	2 034	-	- 2 034	- 2 332
Linge	-	239	239	1 698	1 459	948	-	- 948	- 991
Produits pharmaceutiques	-	64	-	282	282	253	-	- 253	- 165
Autres fournitures non stockées (collation)	-	95	-	-	-	377	-	- 377	-
Divers (frais de garde)	-	-	-	-	-	-	16 431	16 431	16 431
Achats	60 319	18 113	78 273	116 538	38 265	72 070	63 197	- 8 873	- 4 783
Loyer	909	-	909	878	- 31	-	-	-	- 512
Entretien et réparations	4 745	827	5 572	6 682	1 110	3 285	-	- 3 285	- 3 898
Maintenance (contrat entretien et package sécurité)	3 480	3 002	6 482	8 638	2 156	11 978	16 878	4 900	11 839
Prime d'assurance	2 777	324	3 101	2 571	- 530	1 291	-	- 1 291	- 1 500
Documentation	172	-	172	102	- 70	-	-	-	- 60
Organisme de formation et formation du personnel	7 255	1 131	8 386	9 331	945	4 497	-	- 4 497	- 5 443
Services Extérieurs	19 338	5 283	24 622	28 202	3 580	21 051	16 878	- 4 173	427
Personnel intérimaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel en sous-traitance	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pédiatre	8 509	755	9 264	4 931	- 4 333	3 001	2 701	- 300	- 175
Psychologue	7 920	944	8 863	5 228	- 3 635	3 752	3 212	- 540	162
Eveil musical	1 374	162	1 536	-	- 1 536	639	-	- 639	-
Comptabilité, honoraires	5 009	5 524	10 533	25 902	15 369	22 061	18 755	- 3 306	3 646
Commissaire aux comptes	3 164	324	3 488	2 670	- 818	1 293	-	- 1 293	- 1 558
Frais d'actes et contentieux	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fêtes et réception	2 135	574	2 710	4 763	2 053	2 288	3 451	1 163	673
Affranchissements et télécom	2 307	1 328	3 635	1 370	- 2 265	5 301	3 765	- 1 536	2 966
Services bancaires	409	459	868	4 227	3 359	1 833	-	- 1 833	- 2 466
Autres Services Extérieurs	30 827	10 070	40 897	49 091	8 194	40 167	31 884	- 8 283	3 248
Taxes sur les salaires	32 944	6 300	39 244	51 551	12 307	25 074	25 690	616	- 4 381
CET	12 853	-	12 853	-	- 12 853	-	9 365	9 365	9 365
Agefiph	4 516	-	4 516	-	- 4 516	-	-	-	-
Organic	844	-	844	-	- 844	-	-	-	-
Taxes foncières, Impôts locaux	4 254	-	4 254	8 935	4 681	-	-	-	- 5 212
Autres taxes	-	1 957	1 957	-	- 1 957	7 798	8 156	358	8 156
Impôts et Taxes	55 411	8 257	63 668	60 486	- 3 182	32 871	43 211	10 340	7 928
Rémunération personnel	403 075	81 671	484 747	507 888	23 141	325 098	334 064	8 966	37 796
Charges de sécurité sociale et prévoyance (inclus loi Fillon)	132 684	22 548	155 232	120 627	- 34 605	89 752	86 695	- 3 057	16 329
Médecine du travail	2 091	392	2 483	2 717	234	1 560	2 213	653	628
Mutuelle	13 047	1 441	14 488	10 412	- 4 076	5 743	-	- 5 743	- 6 074
Remboursement de transport	3 450	415	3 865	1 085	- 2 780	1 651	405	- 1 246	- 228
Tickets restaurant	16 904	2 717	19 622	16 149	- 3 473	10 824	10 237	- 587	817
Charges de personnel	571 252	109 185	680 436	658 878	- 21 558	434 627	433 614	- 1 013	49 269
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges diverses de gestion courante (coordination, suivi financier)	25 200	5 242	30 443	63 768	33 325	24 677	33 279	8 602	- 3 919
Autres charges de gestion courante	25 200	5 242	30 443	63 768	33 325	24 677	33 279	8 602	- 3 919
Charges financières	2 064	-	2 064	-	- 2 064	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	2 373	-	2 373	9 712	7 339	-	7 112	7 112	1 447
Dotations aux amortissements	-	-	-	2 136	2 136	-	2 341	2 341	1 095
Provisions pour risques et charges d'exploitation	23 422	-	23 422	-	- 23 422	-	-	-	-
Autres provisions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour entretien et renouvellement	-	641	641	-	- 641	2 495	-	- 2 495	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions IS	23 422	641	24 063	2 136	- 21 927	2 495	2 341	- 154	1 095
Participation salariés	3 515	-	3 515	-	- 3 515	-	-	-	-
Total Dépenses	793 721	156 791	950 512	988 811	38 299	627 959	631 516	3 557	54 710
Rémunération gestionnaire après IS	10 545	-	10 545	-	- 10 545	-	-	-	-
Total Dépenses après rémunération gestionnaire	804 266	156 791	961 057	988 811	27 754	627 959	631 516	3 557	54 710
Contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comparaison contrat/réel	2016 12 mois					2017 7 mois			Ecart réel 2017/2016 proratisé 7 mois
	Prévi. contractuel (10 mois)	Prévi selon Avenant 1 (2 mois)	Total Prévi.	Réel	Ecart Prévi. /Réel	Prévi.	Réel	Ecart Prévi. /Réel	
	PS reçue de la CAF (Mcaf)	280 385	68 810	349 195	441 999	92 804	303 903	312 363	
Participation Familles (Mfam)	191 385	26 496	217 880	165 288	- 52 592	103 835	97 614	- 6 221	1 196
Participation Mairie de Bordeaux (Mville)	332 496	60 485	392 981	393 081	100	216 223	216 222	- 1	- 13 075
<i>dont M1</i>	-	-	-	-	0	-	-	-	0
<i>dont M2</i>	-	-	-	-	0	-	-	-	0
<i>régularisations</i>	-	-	-	-	0	-	-	-	0
Produits de fonctionnement	804 266	155 790	960 056	1 000 368	40 312	623 960	626 199	2 239	42 651
Cotisations adhérents	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aide emplois aidés	-	1 000	1 000	-	- 1 000	3 999	3 887	- 112	3 887
Produits commercialisation places	-	-	-	20 550	-	-	7 000	-	4 987
Autres (subvention MSA)	-	-	-	11 370	11 370	-	3 770	3 770	2 863
Autres produits de gestion courante	-	1 000	1 000	31 920	30 920	3 999	14 657	10 658	3 963
Produits financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits exceptionnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Recettes	804 266	156 791	961 057	1 032 288	71 231	627 959	640 856	12 897	38 688
Résultat	0	- 0	- 0	43 477	43 477	0	9 340	9 340	- 16 022

VI.1 Les produits

Comparaison contrat/réel, en €	2016 12 mois					2017 7 mois			Ecart réel 2017/2016 proratisé 7 mois
	Prévi. contractuel (10 mois)	Prévi selon Avenant 1 (2 mois)	Total Prévi.	Réel	Ecart Prévi. /Réel	Prévi.	Réel	Ecart Prévi. /Réel	
PS reçue de la CAF (Mcaf)	280 385	68 810	349 195	441 999	92 804	303 903	312 363	8 460	54 530
Participation Familles (Mfam)	191 385	26 496	217 880	165 288	- 52 592	103 835	97 614	- 6 221	1 196
Participation Mairie de Bordeaux (Mville)	332 496	60 485	392 981	393 081	100	216 223	216 222	- 1	- 13 075
<i>dont M1</i>			-		0				0
<i>dont M2</i>			0		0				0
<i>régularisations</i>			0		0				0
Produits de fonctionnement	804 266	155 790	960 056	1 000 368	40 312	623 960	626 199	2 239	42 651
Cotisations adhérents			-		-			-	-
Aide emplois aidés		1 000	1 000		- 1 000	3 999	3 887	- 112	3 887
Produits commercialisation places				20 550			7 000		- 4 987
Autres (subvention MSA)				11 370	11 370		3 770	3 770	- 2 863
Autres produits de gestion courante		1 000	1 000	31 920	30 920	3 999	14 657	10 658	- 3 963
Produits financiers									-
Produits exceptionnels									-
Total Recettes	804 266	156 791	961 057	1 032 288	71 231	627 959	640 856	12 897	38 688
Résultat	0	- 0	- 0	43 477	43 477	0	9 340	9 340	- 16 022

Sur les sept premiers mois de l'année 2017, les produits s'élèvent à 640 856 euros contre 1 032 288 euros en 2016. L'analyse de l'exercice 2017 ne reposant que sur les sept premiers mois, la comparaison a été réalisée sur les données 2016 proratisées sur 7 mois aux données 2017 mentionnées ci-dessus.

A période égale, les produits ont augmenté de 38 688 euros. En outre, en 2017, les produits perçus par la structure ont été supérieurs de 12 897 euros par rapport aux produits du compte de résultat prévisionnel contractuel. Cela s'explique par un très bon taux de présentisme financier en 2017 : 93,7% contre 86% prévus au contrat.

Les produits se décomposent comme suit au 31/07/2017 :

- 312 363 euros de participation de la CAF,
- 97 614 euros de participation des familles,
- 216 222 euros de compensation de la Ville,
- 14 657 euros d'autres produits (commercialisation de places à des entreprises, aides emplois aidés, subvention MSA).

VI.1.1 Prestation de Service Unique (PSU) : CAF et familles

Les montants de participation de la CAF et des versements réalisés par les familles sont définis par la politique appliquée par la Caisse Nationale des Allocations Familiales.

VI.1.2 Compensation Ville

Le montant de la compensation versée par la Ville au délégataire sur les sept premiers mois 2017 comptabilisé par PEOPLE AND BABY est de 216 222 euros. Il est conforme au montant prévisionnel de la compensation Ville « M1 » mentionné dans l'avenant 1. L'article 3 de l'avenant 1 précise que les modalités de calcul de la participation Ville telles qu'indiquées à l'article 18 du contrat, sont inchangées.

La ville verse au fermier cette participation financière, en contrepartie des contraintes particulières imposées par l'exploitation de ce type de service.

VI.1.2.1 Compensation Ville part M1

Il convient donc de constater une minoration de la compensation Ville due à la commercialisation de places par le délégataire à des entreprises. Sur les sept premiers mois de l'année, le délégataire a commercialisé une place. Le contrat prévoit dans ce cas, une minoration de 8 000 euros par an soit 4 662 euros sur sept mois. Cette charge n'a pas été comptabilisée en 2017 par le délégataire, à tort, dans son compte de résultat (cf. paragraphe régularisations ci-après). Néanmoins, cette déduction a bien été facturée par la Ville au délégataire.

VI.1.2.2 Compensation Ville part M2

La part M2 de la compensation Ville au titre de 2017 est nulle. L'article 18 du contrat prévoit que M2 soit variable selon la performance du fermier et vienne obligatoirement diminuer le montant de la compensation Ville. La part M2 est liée au taux de présentisme physique réalisé par le délégataire. S'il est supérieur à 80%, le surplus de PSU généré par cette activité est réparti à parts égales entre la Ville et le fermier. En 2017, le taux de présentisme physique est inférieur à 80%. Cette clause contractuelle ne s'applique donc pas.

VI.1.2.3 Régularisations

Depuis le début du contrat, des écarts ont été constatés entre les montants en comptabilité, les montants comptabilisés par le fermier et les montants à enregistrer selon le contrat.

Le tableau ci-dessous synthétise l'origine et les éventuelles régularisations de ces écarts :

Impacts sur le résultat net	2012			2013			2014			2015			2016			2017			
	Montants selon calculs délégant	Réel en compta	Ecart	Montants selon calculs délégant	Réel en compta	Ecart	Montants selon calculs délégant	Réel en compta	Ecart	Montants selon calculs délégant	Réel en compta	Ecart	Montants selon calculs délégant	Réel en compta	Ecart	Montants selon calculs délégant	Réel en compta	Ecart	
Ajustement PSU 2013				-13 355		-13 355			-13 355			-13 355	0		0			0	
Suivi écarts contrat/réel 2013				-13 355	0	-13 355			-13 355			0			0			0	
ajustement PSU 2014							-7 285	0	-7 285			-7 285	0		0			0	
Suivi écarts contrat/réel 2014							-7 285	0	-7 285			0			0			0	
régul PSU 2015										-2 428	-2 428	0			0			0	
Suivi écarts contrat/réel 2015										-2 428	-2 428	0			0			0	
Régul PSU 2016 à verser par Ville à délégataire													2 039	0	2 039			2 039	
Ecart montant MI													392 981	393 081	-100			-100	
Places entreprises 2016													-10 656	0	-10 656			-10 656	
Suivi écarts contrat/réel 2016													384 364	393 081	-8 717			-8 717	
Places entreprises 2017																		-4 662	
Suivi écarts contrat/réel 2017																		-4 662	
Total	0	0	0	-13 355	0	-13 355	-7 285	0	-20 640	-2 428	-2 428	0	384 364	393 081	-8 717		0	0	-13 379

Comme détaillé dans le tableau ci-avant, un écart de 13 379 euros a été constaté (dont 4 662 euros au titre des sept premiers mois de 2017). Ce montant aurait dû diminuer le résultat net de la structure mais il n'a pas été comptabilisé dans les comptes présentés annuellement dans les rapports d'activité du fermier. Néanmoins, ces 13 379 euros seront régularisés dans les comptes 2018. Ils seront donc à retraiter pour toute analyse du contrat en 2018 et à prendre en compte pour l'étude de l'économie du contrat clos au 31/07/2017. Ces écarts ne concernent que les impacts sur le compte de résultat et ne correspondent pas à des flux de trésorerie réellement reçus ou versés sur la durée du contrat.

VI.1.2.4 Coût d'une place en crèche pour la Ville par an

Ci-après un tableau de suivi du prix d'un berceau à l'année pour la Ville :

Prix par place en €	2016					2017		
	Prévi. contractuel (10 mois)	Prévi selon Avenant 1 (2 mois)	Total Prévi.	Réel	Ecart Prévi./Réel	Prévi.	Réel	Ecart Prévi./Réel
Montant compensation Ville en comptabilité N	332 496	60 485	392 981	393 081		216 223	216 223	
RODP	-583	-417	-1 000	-1 000		-583	-583	
Minoration places entreprises				-8 717			-4 662	
Total	331 912	60 069	391 981	383 364	-8 617	215 639	210 977	-4 662
Prix d'une place pour la Ville			6 758	6 610	-2,20%	3 728	3 638	-2,43%
Prix d'une place pour la Ville sur un an			6 758	6 610	-2,20%	6 391	6 236	-2,43%

Le montant total des produits perçus par le fermier et émis par la Ville, net des charges du délégataire engagées en faveur de la Ville (redevance d'occupation du domaine public : RODP) est de 210 977 euros sur les 7 premiers mois de 2017. Le coût réel d'une place pour la Ville sur les sept premier mois 2017 est de 3 516 euros, soit 6 028 euros, si l'on rapporte ce montant sur 12 mois, ce qui correspond à une diminution du coût par place de 582 euros (-8,80%). Le coût réel par place pour la Ville sur les sept premiers mois de l'année 2017 est également inférieur au coût prévisionnel contractuel de 150 euros soit -2,43%.

Le fait que le coût par place pour la Ville soit inférieur au prévisionnel s'explique par la minoration de la compensation Ville due à la commercialisation d'une place à une entreprise.

VI.2 Les charges

Le total des charges de l'exercice 2017, incluant les frais de services support, hors résultat net de l'exercice revenant au délégataire, et hors subventions liées aux contrats aidés reclassées en produits, s'élève à 631 516 euros contre 1 032 288 euros en 2016. L'analyse de l'exercice 2017 ne reposant que sur les sept premiers mois de l'année, la comparaison a été réalisée sur les données 2016 proratisées sur 7 mois aux données 2017 mentionnées ci-dessus. A période égale, les charges ont augmenté de 29 348 euros. De plus, le montant des charges réelles (631 516 euros) est très proche du montant des charges prévisionnelles contractuelles (627 959 euros) soit un écart de 3 557 euros.

Comparaison contrat/réel, en €	2016 12 mois					2017 7 mois			Ecart réel 2017/2016 proratisé 7 mois
	Prévi. contractuel (10 mois)	Prévi selon Avenant 1 (2 mois)	Total Prévi.	Réel	Ecart Prévi. /Réel	Prévi.	Réel	Ecart Prévi. /Réel	
Eau et assainissement	3 032	194	3 226	4 426	1 200	769	-	769	- 2 582
Energie	9 095	4 133	13 229	25 076	11 847	16 426	13 102	- 3 324	- 1 526
Alimentation	27 138	7 705	34 843	50 007	15 164	30 669	21 619	- 9 050	- 7 552
Fournitures d'activités pour les enfants	2 425	1 650	4 075	7 900	3 825	6 576	5 548	- 1 028	940
Fourniture d'entretien et produits d'hygiène	13 339	2 529	15 869	14 186	- 1 683	10 076	6 497	- 3 579	- 1 778
Fourniture petit équipement	2 425	801	3 226	8 164	4 938	3 187	-	- 3 187	- 4 762
Vêtements de travail	1 045	190	1 235	802	- 433	754	-	- 754	468
Fournitures administratives	1 819	513	2 332	3 997	1 665	2 034	-	- 2 034	- 2 332
Linge	-	239	239	1 698	1 459	948	-	- 948	991
Produits pharmaceutiques	-	64	64	282	282	253	-	- 253	- 165
Autres fournitures non stockées (collation)	-	95	95	-	-	377	-	- 377	-
Divers (frais de garde)	-	-	-	-	-	-	16 431	16 431	16 431
Achats	60 319	18 113	78 273	116 538	38 265	72 070	63 197	- 8 873	- 4 783
Loyer	909	-	909	878	- 31	-	-	-	- 512
Entretien et réparations	4 745	827	5 572	6 682	1 110	3 285	-	- 3 285	- 3 898
Maintenance (contrat entretien et package sécurité)	3 480	3 002	6 482	8 638	2 156	11 978	16 878	4 900	11 839
Prime d'assurance	2 777	324	3 101	2 571	- 530	1 291	-	- 1 291	- 1 500
Documentation	172	-	172	102	- 70	-	-	-	60
Organisme de formation et formation du personnel	7 255	1 131	8 386	9 331	945	4 497	-	- 4 497	- 5 443
Services Extérieurs	19 338	5 283	24 622	28 202	3 580	21 051	16 878	- 4 173	427
Personnel intérimaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel en sous-traitance	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pédiatre	8 509	755	9 264	4 931	- 4 333	3 001	2 701	- 300	- 175
Psychologue	7 920	944	8 863	5 228	- 3 635	3 752	3 212	- 540	162
Eveil musical	1 374	162	1 536	-	- 1 536	639	-	- 639	-
Comptabilité, honoraires	5 009	5 524	10 533	25 902	15 369	22 061	18 755	- 3 306	3 646
Commissaire aux comptes	3 164	324	3 488	2 670	- 818	1 293	-	- 1 293	- 1 558
Frais d'actes et contentieux	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fêtes et réception	2 135	574	2 710	4 763	2 053	2 288	3 451	1 163	673
Affranchissements et télécom	2 307	1 328	3 635	1 370	- 2 265	5 301	3 765	- 1 536	2 966
Services bancaires	409	459	868	4 227	3 359	1 833	-	- 1 833	- 2 466
Autres Services Extérieurs	30 827	10 070	40 897	49 091	8 194	40 167	31 884	- 8 283	3 248
Taxes sur les salaires	32 944	6 300	39 244	51 551	12 307	25 074	25 690	616	- 4 381
CET	12 853	-	12 853	-	- 12 853	-	9 365	9 365	9 365
Agefiph	4 516	-	4 516	-	- 4 516	-	-	-	-
Organic	844	-	844	-	- 844	-	-	-	-
Taxes foncières, Impôts locaux	4 254	-	4 254	8 935	4 681	-	-	-	- 5 212
Autres taxes	-	1 957	1 957	-	- 1 957	7 798	8 156	358	8 156
Impôts et Taxes	55 411	8 257	63 668	60 486	- 3 182	32 871	43 211	10 340	7 928
Rémunération personnel	403 075	81 671	484 747	507 888	23 141	325 098	334 064	8 966	37 796
Charges de sécurité sociale et prévoyance (inclus loi Fillon)	132 684	22 548	155 232	120 627	- 34 605	89 752	86 695	- 3 057	16 329
Médecine du travail	2 091	392	2 483	2 717	234	1 560	2 213	653	628
Mutuelle	13 047	1 441	14 488	10 412	- 4 076	5 743	-	- 5 743	- 6 074
Remboursement de transport	3 450	415	3 865	1 085	- 2 780	1 651	405	- 1 246	228
Tickets restaurant	16 904	2 717	19 622	16 149	- 3 473	10 824	10 237	- 587	817
Charges de personnel	571 252	109 185	680 436	658 878	- 21 558	434 627	433 614	- 1 013	49 269
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges diverses de gestion courante (coordination, suivi financier)	25 200	5 242	30 443	63 768	33 325	24 677	33 279	8 602	- 3 919
Autres charges de gestion courante	25 200	5 242	30 443	63 768	33 325	24 677	33 279	8 602	- 3 919
Charges financières	2 064	-	2 064	-	- 2 064	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	2 373	-	2 373	9 712	7 339	-	7 112	7 112	1 447
Dotations aux amortissements	-	-	-	2 136	2 136	-	2 341	2 341	1 095
Provisions pour risques et charges d'exploitation	23 422	-	23 422	-	- 23 422	-	-	-	-
Autres provisions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour entretien et renouvellement	-	641	641	-	- 641	2 495	-	- 2 495	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions IS	23 422	641	24 063	2 136	- 21 927	2 495	2 341	- 154	1 095
IS	3 515	-	3 515	-	- 3 515	-	-	-	-
Participation salariés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Dépenses	793 721	156 791	950 512	988 811	38 299	627 959	631 516	3 557	54 710
Rémunération gestionnaire après IS	10 545	-	10 545	-	- 10 545	-	-	-	-
Total Dépenses après rémunération gestionnaire	804 266	156 791	961 057	988 811	27 754	627 959	631 516	3 557	54 710
Contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Les charges sont principalement constituées de :

- charges de personnel de 433 614 euros pour 22,7 ETP (équivalents temps plein) en moyenne, soit 69% du total des charges.

- divers achats pour un total de 63 197 euros, soit 10% du total des charges, dont principalement l'alimentation pour 31 619 euros, les frais de garde de 16 431 euros, et l'énergie pour 13 102 euros.
- des frais de services support, de la rémunération du gestionnaire après IS et du résultat net pour 52 034 euros, soit 8% du total des charges,
- des impôts et taxes de 43 211 euros, soit 7% du total des charges,
- d'autres services extérieurs pour 31 884 euros, soit 5 % des charges, constitués principalement des charges de comptabilité externes (commissaires aux comptes) et internes (équipe en charge du contrôle de gestion et de la comptabilité générale clients et fournisseurs) de 18 755 euros,
- des services extérieurs pour 16 878 euros, représentant 2% du total des charges.

VI.2.1 Les charges de personnel

La masse salariale des sept premiers mois 2017, salaires bruts et charges patronales, est de 420 759 euros contre 628 515 euros en 2016 et 414 849 euros prévus pour les sept premiers mois 2017.

L'analyse de l'exercice 2017 ne reposant que sur les sept premiers mois de l'année, la comparaison a été réalisée sur les données 2016 proratisées sur 7 mois aux données des sept premiers mois 2017. La masse salariale 2016 proratisée sur 7 mois est de 366 633 euros contre 420 759 euros fin juillet 2017, soit une hausse de 54 125 euros.

Cette hausse s'explique :

- d'une part par un effet volume : 22,7 ETP en 2017 contre 21,9 ETP en 2016 soit environ 13 keuros de masse salariale supplémentaire ;
- d'autre part par un effet valeur : la masse salariale au 31 juillet est supérieure d'environ 41 keuros à la masse salariale 2016 proratisée sur 7 mois. En effet, au 31 juillet, la provision congés payés est au maximum puisque les salariés posent leurs congés en août et à Noël. Cette charge supplémentaire de 41 keuros due à la saisonnalité particulière de cette analyse financière représente bien environ 10% de la masse salariale des sept premiers mois 2017, soit 5 semaines de congés sur 52.

La masse salariale réelle est également supérieure à la masse salariale prévisionnelle de par cet effet de saisonnalité de la provision congés payés.

VI.2.2 L'alimentation

Les charges engagées pour l'alimentation sont de 21 619 euros contre 30 669 euros prévues au contrat, soit des charges réelles inférieures de 9 050 euros. Les charges réellement engagées correspondent en fait à environ 28 keuros, ce qui est plus proche du montant contractuel. En effet, en comptabilité, environ 6 keuros avait été trop provisionnés en 2016, et sont venus diminuer le compte de charges d'alimentation en 2017.

VI.2.3 Les frais de garde

Les frais de garde sont de 16 431 euros en 2017. Ces charges n'étaient pas prévues au contrat et correspondent à un avantage dont bénéficient trois salariés de la crèche. En effet, il leur a été attribué une place en crèche dans le réseau PEOPLE AND BABY. Ces charges n'impactent en rien le montant de la compensation versée par la Ville.

VI.2.4 Les impôts et taxes

Les impôts et taxes sont de 43 211 euros contre 32 871 euros prévus au contrat. En effet, la taxe d'apprentissage et la subvention comité d'entreprise n'avaient pas été prévues.

VI.2.5 Frais de services support

Les frais de services support et la rémunération du délégataire correspondent aux rubriques « charges diverses de gestion courantes », « comptabilité, honoraires » et « services bancaires » du compte de résultat. Le total de ces postes pour 2017 est égal à 52 034 euros contre 48 571 euros prévus au contrat. Ils sont donc très légèrement supérieurs au prévisionnel (+ 3 463 euros). Ils représentent 8% du total des charges.

Ces frais de siège n'ont, en aucun cas, une influence sur les montants versés par la CAF, les familles ou la Ville de Bordeaux au fermier. Les recettes CAF et familles suivent des règles très strictes édictées par la CAF. Quant à la compensation Ville, elle n'est pas influencée par l'augmentation de ces frais, car elle est définie contractuellement, sur la base des comptes prévisionnels.

VI.2.4 Coût de revient par place

Le tableau ci-après synthétise le coût annuel par berceau pour le délégataire :

Coût par berceau en €	2016 12 mois					2017 7 mois		
	Prévi. contractuel (10 mois)	Prévi. selon Avenant 1 (2 mois)	Total Prévi.	Réel	Ecart Prévi. /Réel	Prévi.	Réel	Ecart Prévi. /Réel
Dépenses hors frais de siège, rémunération délégataire et résultat net	788 303	150 808	939 111	958 682	19 571	604 065	612 761	8 696
Coût annuel par berceau € hors frais de siège, rémunération délégataire et résultat net	13 591	2 600	16 192	16 529	337	10 415	10 565	150
Dépenses dont frais de siège, rémunération délégataire et hors résultat net	804 266	156 791	961 057	988 811	27 754	627 959	631 516	3 557
Coût annuel par berceau € dont frais de siège, rémunération délégataire et hors résultat net	13 867	2 703	16 570	17 048	479	10 827	10 888	61

Le coût annuel par place a été calculé selon deux méthodes :

- d'une part le coût de revient hors frais de siège, rémunération du délégataire et résultat net ;
- d'autre part le coût par berceau incluant les frais de siège, la rémunération du délégataire mais hors résultat net.

Sur les sept premiers mois de l'année 2017, le coût par berceau réel, hors frais de siège, rémunération du délégataire et résultat net, est de 10 565 euros, montant très proche de la prévision contractuelle de 10 415 euros.

Quant au coût annuel par berceau réel, dont frais de siège, rémunération du délégataire et hors résultat net, il est de 10 888 euros en 2017. Il est sensiblement égal à celui prévu au contrat qui était de 10 827 euros.

VI.3 Le résultat et la rentabilité pour le délégataire

Résultat pour le délégataire en €	2016 12 mois					2017 7 mois		
	Contrat (10 mois)	Avenant 1 (2 mois)	Total contrat	Réel	Ecart	Contrat	Réel estimé	Ecart
Comptabilité, honoraires	5 009	5 524	10 533	25 902	15 369	22 061	18 755	- 3 306
Charges diverses de gestion courante (coordination, suivi financier)	25 200	5 242	30 443	63 768	33 325	24 677	33 279	8 602
Services bancaires	409	459	868	4 227	3 359	1 833	-	- 1 833
Résultat net	0	0	0	43 477	43 477	0	9 340	9 340
Sous total	30 618	11 225	41 843	137 374	95 531	48 571	61 374	12 803

Sur les sept premiers mois de l'année 2017, la rémunération totale du délégataire pour sa gestion de la crèche, incluant les frais de support, la rémunération du gestionnaire après impôt sur les sociétés et le résultat net de l'année, s'élève à 61 374 euros contre 48 571 euros prévus au contrat, soit un écart de 12 803 euros en plus au réel. Cet écart est principalement dû au résultat net positif.

Ce résultat net positif découle essentiellement de l'écart entre les charges d'alimentation prévues et les charges d'alimentation réelles.

En effet, en 2016 ces charges avaient été surestimées en comptabilité, une reprise de provision a donc été enregistrée début 2017 et est venue diminuer artificiellement les charges d'alimentation engagées.

Comme pour les frais de siège mentionnés ci-avant, les excédents de rémunération du délégataire et de résultat net n'ont en aucun cas une influence sur les montants versés par la CAF, les familles ou la Ville de Bordeaux. La compensation versée par la Ville n'est pas influencée par l'augmentation de ces frais, car elle est définie contractuellement, sur la base des comptes prévisionnels.

Pour votre complète information le rapport annuel des sept premiers mois de l'année 2017 est annexé à la présente synthèse.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 octobre 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Brigitte COLLET

crèches
people&baby
le sens de l'enfance



Crèche La Berge du Lac

Ville de Bordeaux

Rapport Annuel

1^{er} janvier au 31 juillet 2017



1. La structure

2. Le projet pédagogique

3. Les Ressources humaines

4. L'activité

5. Le compte rendu technique

6. Les éléments financiers

7. Perspectives



1.

La Structure

Présentation de la crèche

LA BERGE DU LAC MAO/MAR

2 Rue Xavier Arsène henry
33300 BORDEAUX

- ▶ Aucune période de fermeture sur le premier semestre d'activité mise à part la journée pédagogique du 05 juin 2017

Horaires

Du lundi au vendredi

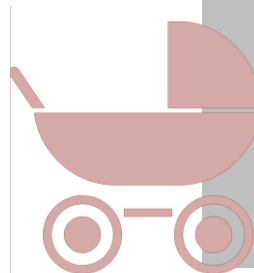
MAO: 7h30 à 18h30

MAR: 7h30 à 19h

MAO: 20 berceaux en multi-âge

MAR: 38 berceaux dont

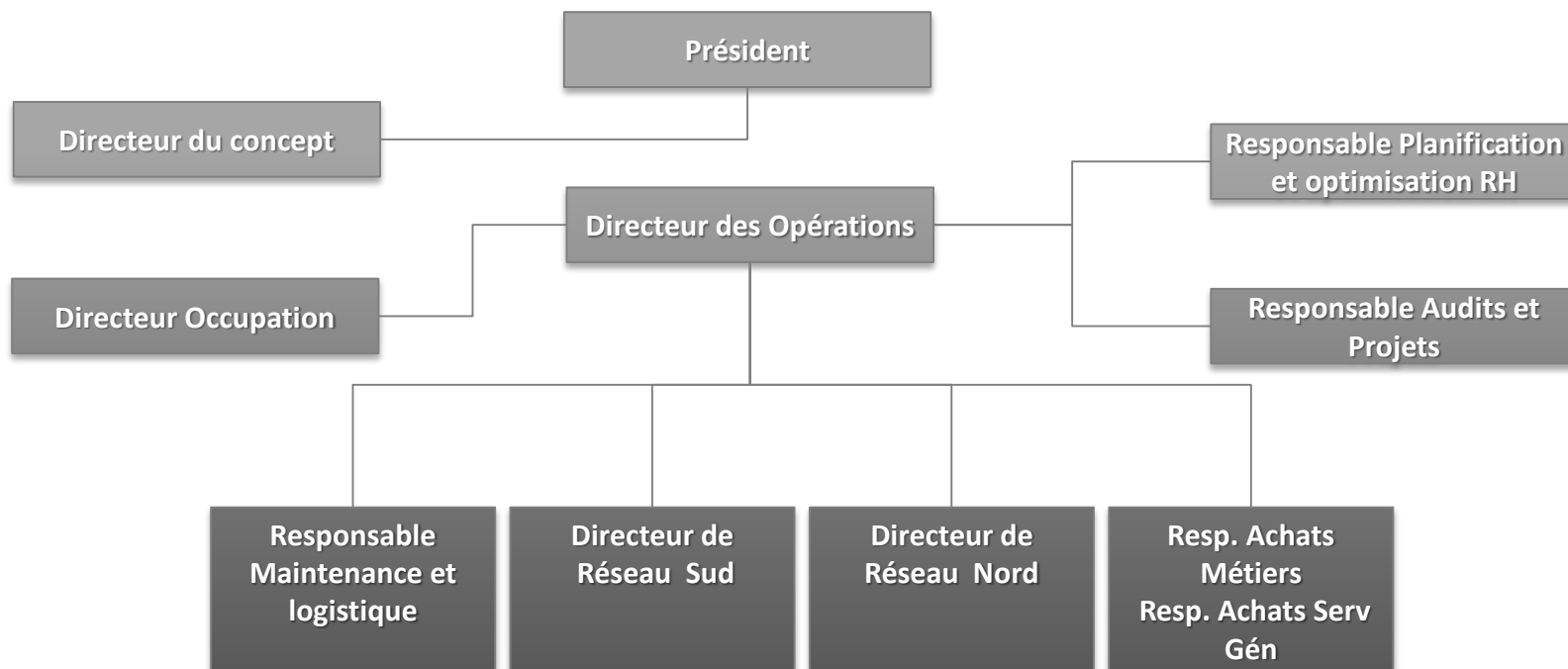
- 18 berceaux en M/G
- 20 berceaux en B/M



Organisation des services

► La Direction des opérations au service des crèches

- La direction des opérations anime les directeurs et directrices de structures, développe et valorise les compétences et l'autonomie des équipes
- Contrôle et supervise la dynamique pédagogique, le suivi financier et les mesures d'hygiène et de sécurité des lieux d'accueil petite enfance.
- Met en œuvre des actions de communication et d'information internes.
- A travers une démarche de Qualité Educative et des actions de formation continue, la direction des Opérations assure le développement et la mise en œuvre de la pédagogie People&Baby.



Organisation des services

► Responsable Opérationnelle
en charge de la Berge du
Lac

Sophie SEMPERES

Le responsable Opérationnel

coordonne les directions de crèches du secteur dont il est responsable, en lien avec le siège et les services supports de People&Baby. Il est également le relais des services supports (paie, RH, achats, commande, travaux, ...) concernant la structure.



Visites régulières de la structure et réunions

- Visite toutes les 4 semaines
- Conférence téléphonique une fois par semaine et Point téléphonique à la demande
- Réunion de réseau mensuelle



Suivi et analyse

- Analyse de la pratique professionnelle (bimensuelle)
- Suivi mensuel via baromètre qualité
- Tableau de suivi hebdomadaire
- Audit pédagogique, sécurité, hygiène, administrative



- Mise en place d'outils de gestion
- Accompagnement projet, travail sur rôle de manager et gestion équipe
- Mise en place de formation spécifique en lien avec le projet de la crèche (gestion Petite Famille, Conte, ...)

Organisation des services

► Informer la collectivité

La gestion de votre crèche par People&Baby se fait en toute transparence.

Nous mettons un point d'honneur à vous transmettre les informations relatives à la gestion et à la vie de la crèche de façon à ce que la collectivité puisse suivre au mieux la vie de ses structures



Projet d'établissement

Communication sur le projet pédagogique : en particulier sur l'accueil des familles, le respect des besoins individuels de l'enfant et son accompagnement vers l'autonomie



Reporting mensuel

aperçu mensuel des données d'exploitation et actions mises en place dans la structure

Reporting annuel

bilan de l'année écoulée sur des aspects humains, pédagogiques et financiers et projets à venir

Questionnaire de satisfaction

Taux de satisfaction 2017 :
Mai : 93,7%

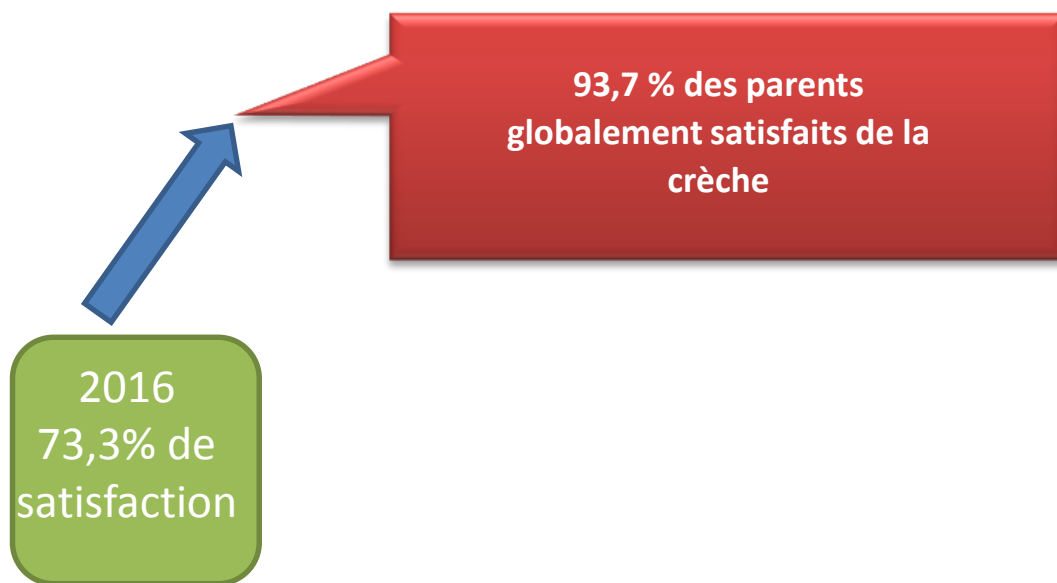
Le questionnaire de satisfaction :

En mai, 12 familles du MAO et 24 du MAR répondaient au questionnaire de satisfaction.

« Très bonne crèche, où il fait bon de grandir : beaucoup d'activités, beaucoup d'espaces ... tout le personnel de la petite enfance ainsi que le personnel de l'entretien sont attendrissant, souriant et professionnel. Bravo à la berge du lac.

Je recommande la crèche, je laisse ma fille en toute confiance le matin »

Mai 2017



93,7 % des parents
globalement satisfaits de la
crèche

40 % des parents
sont très satisfaits
60 % plutôt
satisfaits des
réponses
apportées lors de
leur première visite

96% des familles
trouvent que les
activités proposées
sont variées et
stimulantes pour
leurs enfants

A young child is shown in a close-up, focused on playing with wooden toys. The child is holding a yellow wooden dress on a stick. Below it is a wooden cat figure. To the right, another wooden toy, possibly a bear, is visible. The background is softly blurred, showing a colorful environment. A large, semi-transparent white circle is overlaid on the right side of the image, containing the text.

2.

Le projet pédagogique

Aménagement des espaces

- ▶ Des espaces socles
- ▶ Libre accès au jeu

Au sein de la crèche, l'enfant est amené à évoluer en « jeu libre » tout au long de la journée. Ce temps est proposé aux enfants par les adultes dans un espace qui a été pensé pour eux.

Ainsi, les salles de vie ont été définies en différentes zones de jeux que l'on appelle « les espaces ». Les espaces sont aménagés et fournis par l'équipe, ils sont en libre accès pour les enfants.

Espace ressources

Aménagé avec des tapis, des coussins, des fauteuils. Dans cet espace, les livres sont mis à disposition des enfants, cet espace permet à l'enfant de se ressourcer dans un endroit à l'écart des espaces moteurs.



Espace exploration/ moteur

L'espace moteur est composé d'une structure en bois type toboggan ainsi que de structures en mousse et plan incliné. L'espace est en libre accès tout au long de la journée et accessible aux plus petits comme aux plus grands. Le principe étant de permettre à l'enfant d'expérimenter ses capacités motrices et réaliser des expériences. L'adulte se positionne à proximité de l'espace afin d'accompagner l'enfant dans sa découverte



Espace manipulation et encastrement

La mise à disposition de jeux divers et variés permet à l'enfant de faire des expériences de transvasement et d'encastrement . Nous avons mis en place plusieurs espaces de manipulation dont un central afin de permettre aux enfants de se répartir en fonction de leurs besoins et leurs envies dans l'espace.

Espace livres

Accès tout au long de la journée à des livres adaptés à ses besoins. Cette découverte des livres et leur manipulation participe au bon développement au même titre qu'un autre jeu.

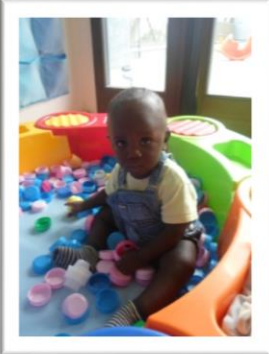
Espace comme les grands, dit « symbolique »

Cet espace est largement investi par les enfants, il leur permet de faire comme les grands, cet espace évolue en fonction des enfants cet année il a été déplacé pour être agrandi. En effet cette modulation de l'espace se fait grâce à une observation quotidienne des enfants.

Les ateliers de 2017

Dans le cadre du projet d'entreprise « **Génération durable** ».

L'équipe a choisi de décliner et se centrer sur ces deux ateliers socles. En effet l'inauguration de la salle des Lumières en Novembre 2015 devait donner l'accent en 2016 une familiarisation de cette salle à la fois pour les enfants, les équipes mais aussi les parents.



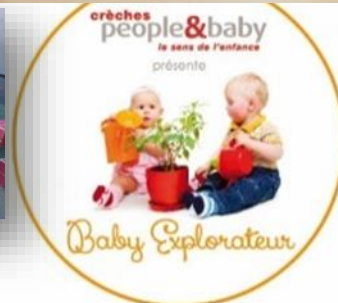
Recycler et créer
L'atelier Recycl'Tout
Créations à partir d'objets de récupération (ex: instrument de musique)



Se détendre, se relaxer -
L'atelier Baby Zen
des ateliers de relaxation, un kit zen d'éveil des sens...

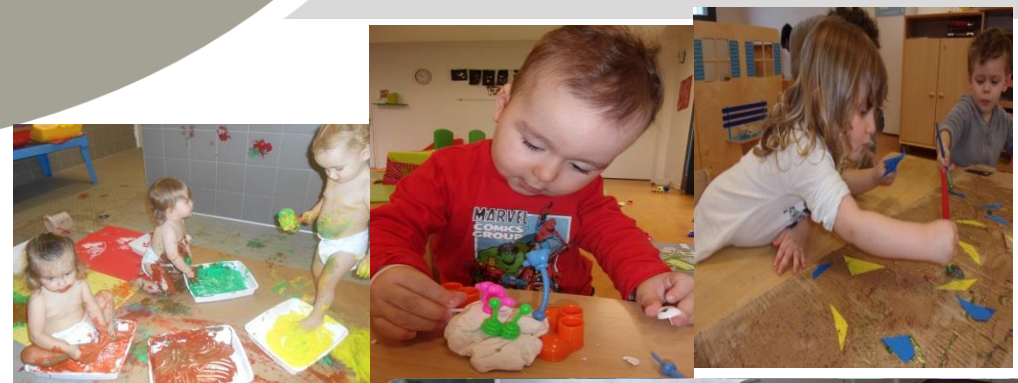
Les activités de la crèche

▶ LA BERGE DU LAC MAR



Les activités de la crèche

▶ LA BERGE DU LAC MAR



Projet Commun :

Un lieu de vie et d'échanges

LA BERGE DU LAC MAR/MAO



Le Multi accueil la Berge du lac Global a centré son projet autour de la cohésion et du travail en commun.

Durant ces 4 années nous avons pensé l'accueil pour les familles d'un secteur.

Cela se caractérise par:

- **Des événements festifs et de rencontres en communs.**
- **L'accueil de fratrie et de familles au Mao ou Mar en fonction des besoins d'accueil. Une continuité de service.**
- **Une cohésion d'équipe et de projet tournés vers l'enfant et sa famille, sa culture.**
- **Travail de partenariat avec l'EHPAD LA BERGE DU LAC**

Partenariat

▶ Ouverture sur l'extérieur

Sortie dans le quartier et autour du lac



L'EHPAD Berge Du Lac, tous les lundis matin



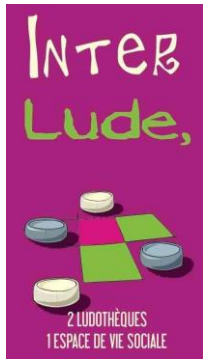
BTS Graphisme et impression : création de supports pédagogiques



Emprunt de livre et participation au Raconte-tapis



Ecole Vaclav Havel : Prêt de salle et passerelle



Ludothèque 1 fois par mois

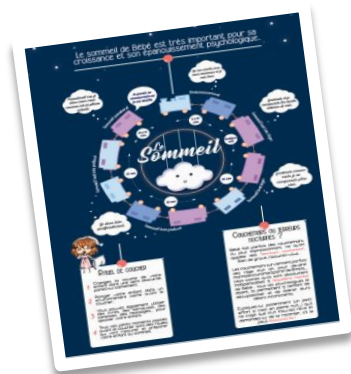
Nombre de rencontres en 2017 : 5

La réunion de rentrée : **8 novembre**

Les cafés/goûters-parents



- **14/11**
 - **20/11**
- La motricité libre



Convivialité

échange

Partage

Les ateliers parents-enfants



La fête de l'été, le **28 juin**



L'année 2017 est une année de transition du fait de l'incertitude sur la continuité du gestionnaire avant que nous connaissions la décision de la ville de Bordeaux. Il n'y a pas eu de Conseil de crèche mais des réunions d'informations pour les parents et les collaborateurs.

FEVRIER 2017

Réunion à destination des salariés people&baby à la Berge du Lac, en présence de la mairie de Bordeaux:

« **PRESENTATION DU CADRE DE LA DSP ET DE L'APPEL D'OFFRE** »



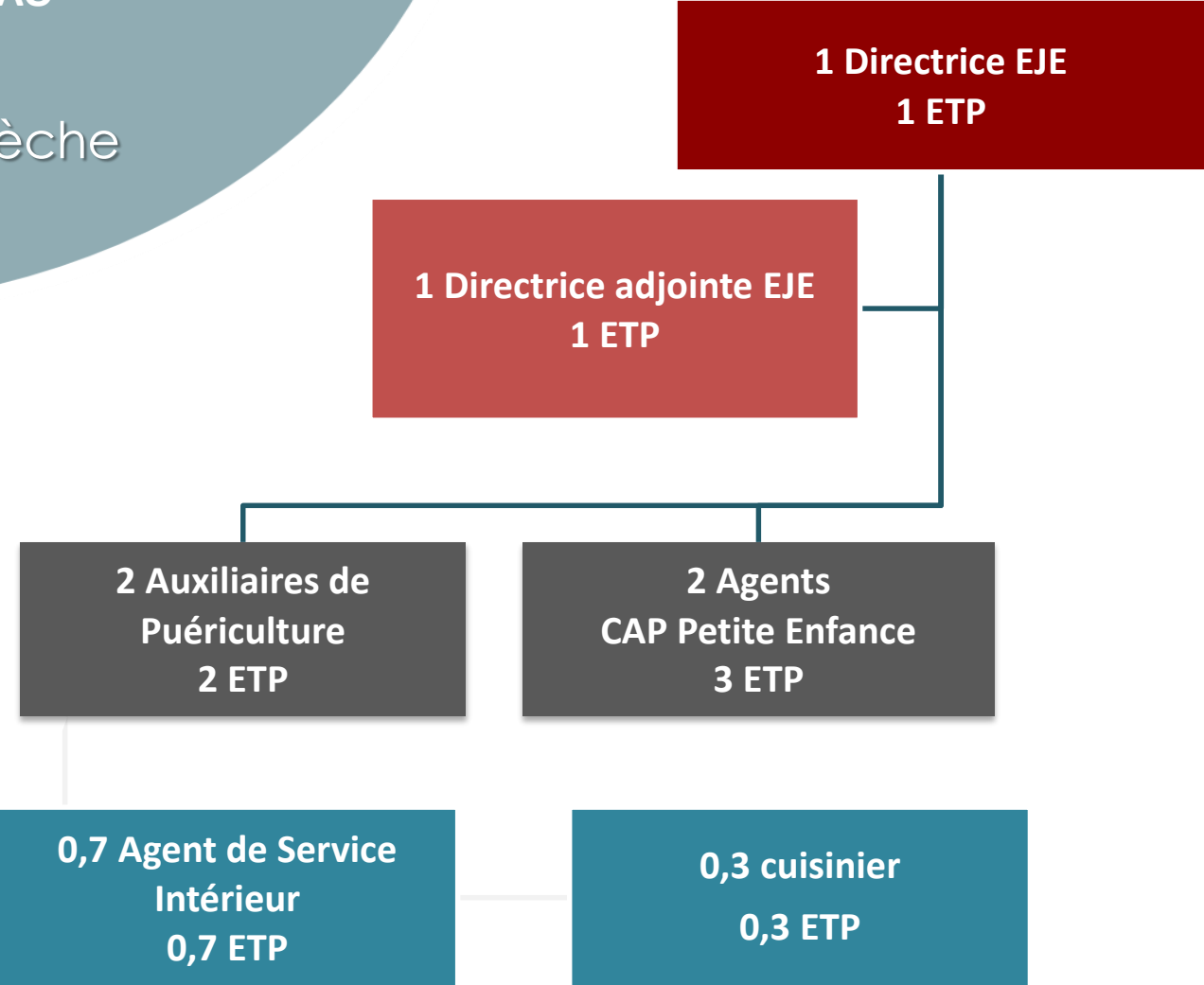
3.

Les ressources humaines

Organigramme de la crèche

LA BERGE DU LAC MAO

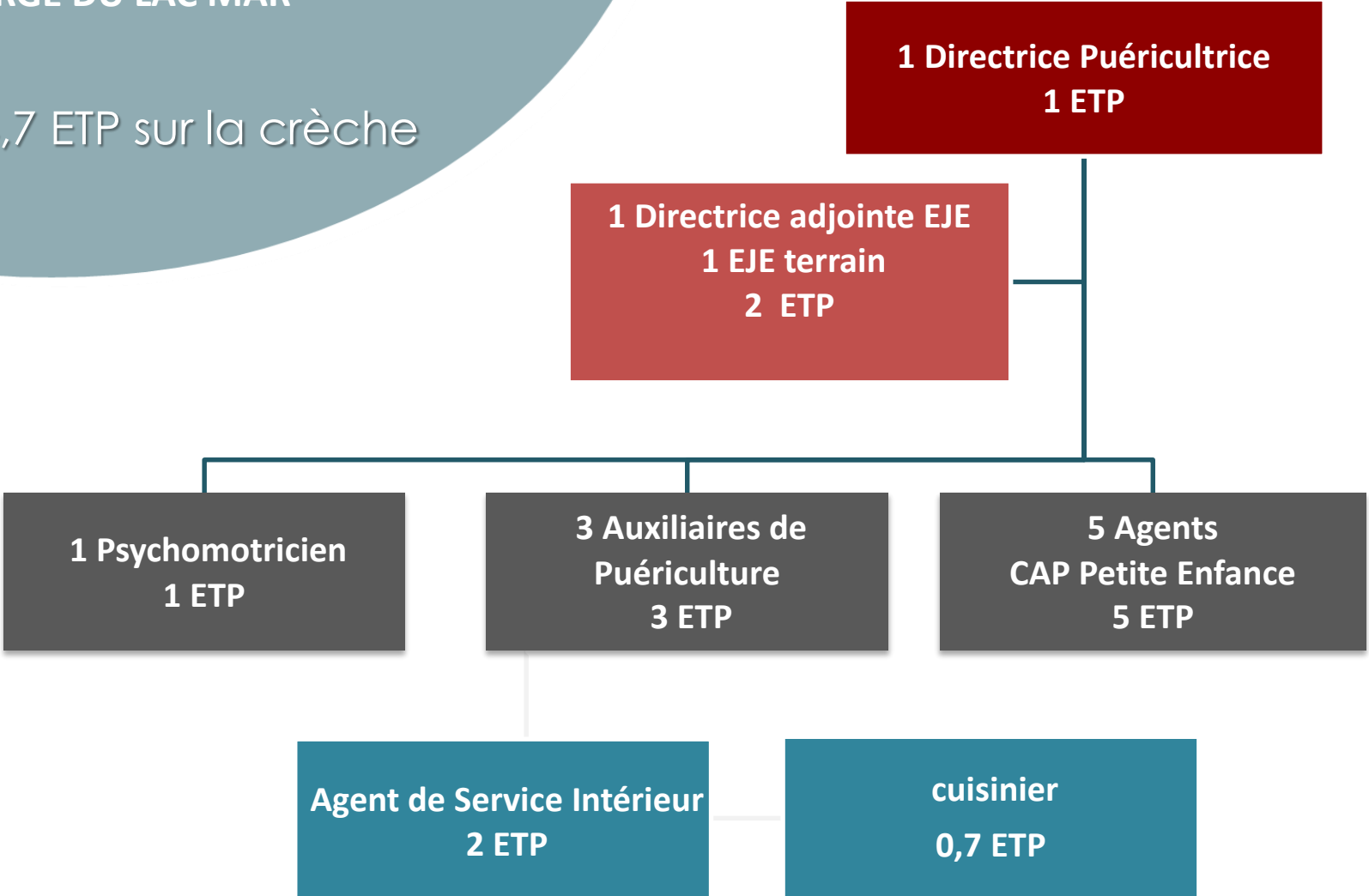
▶ 8 ETP sur la crèche



Organigramme de la crèche

LA BERGE DU LAC MAR

▶ 14,7 ETP sur la crèche



Composition de l'équipe globale MAO et MAR

Au 31 juillet 2017

Direction	2
EJE Adjointe	2
Psychomotricien	1
Educateur Jeunes Enfants	1
Auxiliaire de Puériculture	5
CAP Petite Enfance	8
ASI en CAE	1
Agent de service et Cuisinière	2,7
Total au 31/07/2017	22,7
Total au 31/12/2016	22,7

Sur 23 salariés sur la structure:

- **17 salariés sont auprès des enfants, dont les 2 EJE**
- **9 sont des diplômés**
- **Soit 53%** (rappel: la réglementation impose 40% minimum)

Professionnels auprès des enfants qui ont travaillé en 2017

POSTE	TEMPS DE TRAVAIL/sem	DATE ENTREE	DATE SORTIE	TYPE DE CONTRAT
Directrice puériculture	35h	19/11/2012		CDI
Directrice EJE mao	35h	12/11/2012	31/05/2017	CDI
EJE Adjointe mao	35h	02/11/2015	31/03/2017	CDI
Educateur Jeunes Enfants	35h	10/04/2017		CDI
Educateur Jeunes Enfants	35h	07/04/2017	21/07/2017	CDD
Educateur Jeunes Enfants	35h	06/03/2017		CDI
Psychomotricien	35h	23/11/2015		CDI
Psychomotricien	35h	03/04/2017	28/04/2017	CDD
Auxiliaire de Puériculture	35h	28/11/2012		CDI
Auxiliaire de Puériculture	35h	26/08/2013	congé maternité	CDI
Auxiliaire de Puériculture	35h	07/12/2015		CDI
Auxiliaire de Puériculture	35h	02/11/2016		CDI
Auxiliaire de Puériculture	35h	31/08/2015		CDI
Auxiliaire de Puériculture	35h	09/05/2017	16/05/2017	CDD
Agent de puériculture	35h	04/04/2011		CDI
Agent de puériculture	35h	28/11/2012		CDI
Agent de puériculture	35h	02/01/2013		CDI
Agent de puériculture	35h	13/12/2013		CDI
Agent de puériculture	35h	11/09/2014		CDI
Agent de puériculture	35h	29/08/2016		CDI
Agent de puériculture	35h	02/02/2015		CDI
Agent de puériculture	35h	04/05/2015		CDI
Agent de puériculture	35h	14/12/2016		CDD
Agent de puériculture	35h	02/09/2016	30/06/2017	CDI
Agent de puériculture	35H	07/06/2017	28/07/2017	CDI

Agents intérieur ayant travaillé en 2017

Agent de service intérieur	35h	02/09/2014		CDI
Agent de service intérieur	26h	08/06/2015	31/10/2017	CDI
Agent de service intérieur	35h	15/06/2015		CDI CAE
Agent de service intérieur	35h	04/07/2016		CDI CAE
Agent de service intérieur	35h	18/05/2017	01/06/2017	CDD
Cuisinière	35h	06/07/2015		CDI

Accueil des stagiaires

▶ 8 stagiaires accueillies sur la crèche sur le premier semestre 2017 avec des stages innovants « orthophonie »

Objectifs :

- une remise en question des pratiques quotidiennes
- une ouverture d'esprit face au questionnement des stagiaires
- un investissement dans la formation de futur professionnel
- la transmission d'un savoir-faire et d'un savoir être

Stagiaire "promofemme"	35h	16/01/2017	27/01/2017	convention
Stagiaire AFEC	35h	23/01/2017	17/02/2017	convention
orthophoniste 2ème année	35h	14/02/2017	15/03/2017	convention
Stagiaire CAP PE	35h	06/03/2017	07/04/2017	convention
Stagiaire 3ème lycée condorcet	35h	03/04/2017	16/04/2017	convention
Stagiaire pole emploi	35h	06/03/2017	24/03/2017	convention

Vacataires

- ▶ 2 vacataires sur la crèche



Poste	Nom	Heures intervention / mois
Psychologue	Daniela FORTIN	9h/mois
Médecin	Dr Isabel FERRARIS	6h/mois



Spectacle	Les cadeaux de la Terre	2h	Le 28/06 lors de la fête de l'été
-----------	--------------------------------	-----------	--

Absentéisme

► Taux d'absentéisme :
5,6%

Le taux d'absentéisme sur la crèche de la Berge du Lac en 2017 se situe en dessous du taux 2016.

Taux Berge du Lac 2016: 6,71%

Nombre de jours d'absence par motif	
	De janvier à fin juillet 2017
Absence maladie	192
Mise à pied disciplinaire	
Absence justifiée non payée	1
Absence non justifiée non payée	5
Absence enfant malade	1
Grève	
Temps partiel thérapeutique	
Absence maladie professionnelle	
Absence accident du trajet	5
Absence accident du travail	131

Mouvements d'équipe (personnel en CDI)

Commentaires :

A plusieurs reprises au cours de la DSP, des EJE en poste sur la Berge du Lac ont pu évoluer vers des fonctions de direction ou d'adjointes dans d'autres structures; **la Berge du Lac est dans notre réseau une référence en terme de pédagogie, de projets et de formation**

Ventilation du nombre de sorties annuelles

Démission	1	Agent de puériculture	Rapprochement de conjoint
Démission	1	Agent de puériculture	Rapprochement de conjoint
Mutation	1	Directrice EJE MAO	Devient responsable opérationnelle adjointe chez P&B
Mutation	1	EJE	Devient directrice micro-crèche Le Petit Théâtre

Risques professionnels

- ▶ Année 2017
- ▶ Nombre Accidents du travail: 2

Un accident du travail a eu lieu le 30 juin 2017. Un agent de service et d'intérieur a eu un accident de trajet en rentrant chez elle. Un scooter l'a renversé lorsqu'elle a traversé la rue.

Un autre agent a eu un accident de trajet. Cet accident a occasionné un arrêt maladie de 5 jours.

Actions mises en place :



- ✓ Suivi précis par le service RH de l'évolution mensuelle des accidents du travail et de trajet (cause, nombre de jours d'arrêt, collaborateurs concernés)
- ✓ Mise en place de procédures de sécurité et d'information
 - Le sol glissant (signalétique ...)
 - Le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER)

Formation

► Année 2017

Les formations :

Des formations sont dispensées en interne grâce à notre organisme de formation et en externe pour les formations obligatoires techniques.

Objectif des ateliers pédagogiques :

Les Ateliers pédagogiques permettent aux professionnelles de se retrouver et d'établir une réflexion autour de leurs pratiques professionnelles.

Atelier pédagogique (16 jours de formation)	Date de début	NB
ACCOMPAGNER LES EMOTIONS DE L ENFANT (CRECHE)	27-juin	2
ACCOMPAGNER LES EMOTIONS DE L ENFANT (CRECHE)	11-juil	2
CO-EDUQUER: POURQUOI? COMMENT (CRECHE)	17-oct	3
COMMUNIQUER EN STRUCTURES D ACCUEIL(CRECHES)	10-févr	3
COMMUNIQUER EN STRUCTURES D ACCUEIL(CRECHES)	21-mars	2
INTEGRER LA NATURE DANS LE QUOTIDIEN (CRECHE)	13-avr	2
L'ART : UNE OUVERTURE SUR LE MONDE (CRECHE)	16-mai	2

Formations sécurité / technique (46 jours)	Date de début	NB
HACCP	07-juin	1
EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION "CRECHE"	05-juin	22
GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE	05-juin	22



4.

L'activité

Suivi mensuel des données du MAR

- ▶ TO facturé 2017 : 95%
- ▶ Taux de facturation : 118 %

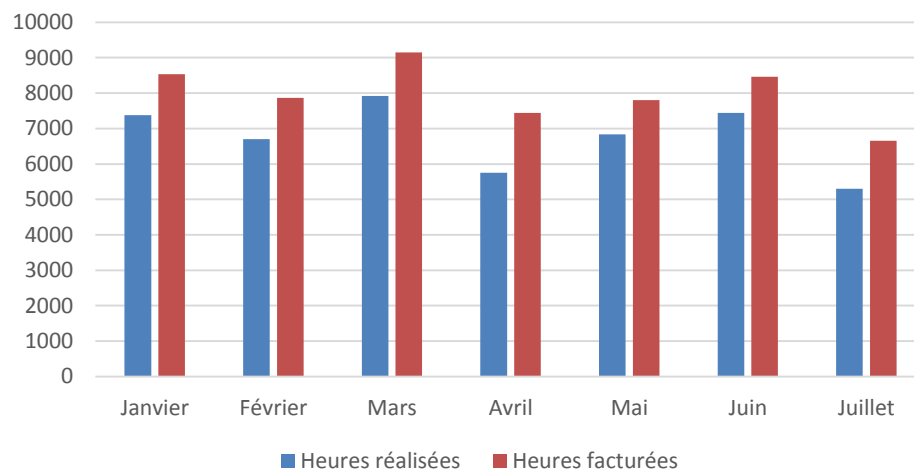
Commentaires :

Le TO est supérieur à ce qui était prévu dans l'avenant (86%) , mais encore avec un taux de facturation dans la tranche supérieure.

Notre objectif 2018 sera de revenir à la tranche intermédiaire sur laquelle nous nous sommes engagés dans le cadre du nouveau contrat.

LA BERGE DU LAC MAR		
2017	Heures réalisées	Heures facturées
Janvier	7378	8530
Février	6699	7870
Mars	7924	9153
Avril	5752	7440
Mai	6834	7800
Juin	7444	8461
Juillet	5302	6659
Total	47333	55913

Suivi des données MAR



Le taux d'occupation facturé est très élevé, du fait d'une périodicité inhabituelle: janvier à juillet sont les mois de l'année où le taux de présence des enfants est le plus élevé; il n'y a pas l'impact de la fermeture en août, ni celui des adaptations et des arrivées progressive en septembre / octobre.

Suivi mensuel des données du MAO

- ▶ TO facturé 2017 : 91%
- ▶ Taux de facturation : 125 %

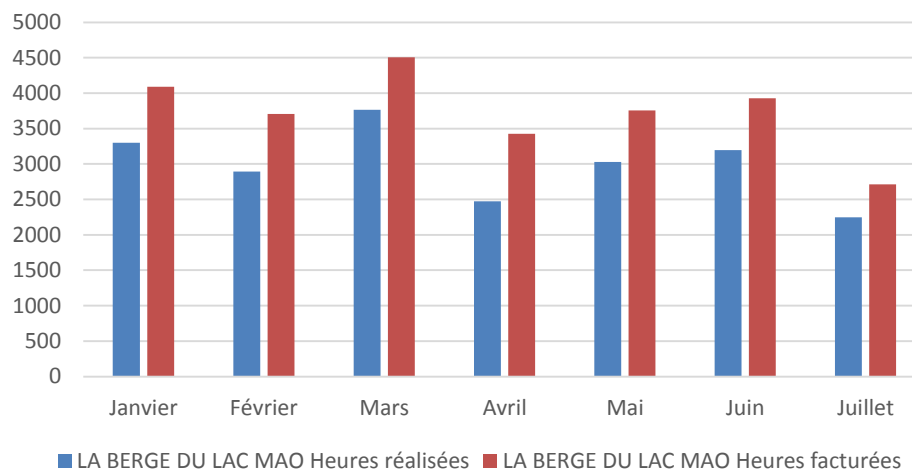
Commentaires :

Le TO est très nettement supérieur à celui de l'année 2016 complète (janvier à décembre), qui était de 80,4%, et supérieur à ce qui était prévu dans l'avenant (80%).

Le taux de facturation reste très élevé, en lien avec la particularité de l'accueil occasionnel qui est induit souvent plus de différence entre les heures contractuelles et la présence réelle.

LA BERGE DU LAC MAO		
2017	Heures réalisées	Heures facturées
Janvier	3298	4088
Février	2894	3708
Mars	3766	4506
Avril	2473	3425
Mai	3028	3756
Juin	3197	3926
Juillet	2247	2711
Total	20903	26120

Suivi des données MAO



Comme pour le multi-accueil régulier, le MA à majorité occasionnelle bénéficie d'un taux d'occupation facturé nettement supérieur à la moyenne annuelle, du fait de la période quasiment sans fermeture.

Précisions sur l'activité janvier à juillet 2017

	MAO	MAR
Nombre total d'enfants accueillis	41	53
Nombre de jours d'accueil	144	144
Taux présentéisme financier	91%	95%
Taux de présentéisme physique	73%	80 %



5.

Le compte rendu Technique

Suivi de la maintenance

Prestataires et fréquences

Commentaires :

Voici la liste de nos différents prestataires et leur fréquence d'intervention sur la structure.

Libellé	Détail	Fréquence	Gérant / Prestataire
MAINTENANCE CHAUFFAGE	- Vérification du bon fonctionnement et de la sécurité des appareils	Minimum 2 fois / an	COFELY AXIMA
MAINTENANCE VMC	- Démontage, nettoyage/ramonage, désinfection des gaines, - Vérification étanchéité de l'installation et test de bon fonctionnement.	1 fois / an	PROCIR
MAINTENANCE CLIMATISATION	- Contrôle de bon fonctionnement de chaque unité de climatisation (vérification sonore, rotation turbine/hélice, débit d'air...) + nettoyage (filtres, couvercles...)	2 fois / an	COFELY AXIMA
MAINTENANCE ELECTRICITE	- Vérification de la conformité du réseau électrique	1 fois / an	01 CONTROLES
MAINTENANCE INFORMATIQUE	- Service hotline + Maintenance curative (remplacement matériel obsolète)	Sans objet	ALTERNENCE
MAINTENANCE AIRES DE JEUX	Vérification de l'état de conservation de l'aire et des équipements de jeux (affichage, surface d'impact, fondations apparentes, arêtes vives, pièces manquantes, usure excessive, intégrité de la structure, ...)	1 fois / an	BUREAU VERITAS
MAINTENANCE SECURITE INCENDIE	- Vérification des différents matériels de sécurité incendie et remplacement de ces derniers ci nécessaires (Diffuseurs sonores, extincteurs, BAES...)	1 fois / an	SAGEX
MAINTENANCE HYGIENE	- Analyses bactériologiques sur le réseau d'eau chaude et d'eau froide - Contrôles microbiologiques de surfaces (ustensiles cuisine, plan de travail...) - Contrôles alimentaires (prélèvements et analyses)	Minimum 2 fois / an	AGROBIO
MAINTENANCE HOTTES INDUSTRIELS & BACS A GRAISSE	- Vérification annuelle conformément à la réglementation - Nettoyage, dégraissage et désinfection	1 fois / an	PROCIR
MAINTENANCE ascenseur et portes automatiques	- Vérification de la conformité selon la réglementation en vigueur, - Contrôler le bon état de fonctionnement des équipements de sécurité - Repérer toute anomalie qui présenterait un danger pour la sécurité des personnes ou qui porterait atteinte au fonctionnement.	Toutes les 9 semaines	THYSSENKRUPP

Immobilisations au 31 juillet 2017

Voici un arrêté des immobilisations en fin de contrat au 31/07/17

Nature de l'investissement	Biens (Date entrée)	durée comptable	Crèche	Libellé	Montant de l'investissement	Montant amorti au 31/12/2016	Dotaton 2017	Montant amorti au 31/07/2017	Valeur nette au 31/07/2017	Catégorie de biens
Matériel	29/10/2012	3	33BOR05	IKEA BERGE DU LAC	1 700	1 700	0	1 700	0	Biens de retours
Matériel	31/10/2012	3	33BOR05	NATHAN - BERGE DU LAC	2 830	2 830	0	2 830	0	Biens de retours
Matériel	31/10/2012	3	33BOR05	NATHAN - BERGE DU LAC	828	828	0	828	0	Biens de retours
Matériel	31/10/2012	3	33BOR05	NATHAN - BERGE DU LAC	760	760	0	760	0	Biens de retours
Matériel	31/10/2012	3	33BOR05	NATHAN - BERGE DU LAC	643	643	0	643	0	Biens de retours
Matériel	31/10/2012	3	33BOR05	NATHAN - BERGE DU LAC	694	694	0	694	0	Biens de retours
Matériel	31/10/2012	3	33BOR05	NATHAN - BERGE DU LAC	786	786	0	786	0	Biens de retours
Matériel	05/11/2012	3	33BOR05	OFFICE DEPOT - BERGE DU LAC	1 960	1 960	0	1 960	0	Biens de retours
Logiciel	06/11/2012	1	33BOR05	ALTERNENCE - BERGE DU LAC	1 258	1 258	0	1 258	0	Biens de reprise
Logiciel	06/11/2012	1	33BOR07	ALTERNACE - BERGE DU LAC	2 781	2 781	0	2 781	0	Biens de retours
Matériel	15/11/2012	3	33BOR05	CENTEX - BERGE DU LAC	3 668	3 668	0	3 668	0	Biens de retours
Logiciel	16/11/2012	1	33BOR05	ABELIUM - BERGES DU LAC	1 914	1 914	0	1 914	0	Biens de reprise
Matériel	20/11/2012	3	33BOR05	LA BOVIDA - BERGE DU LAC	3 512	3 512	0	3 512	0	Biens de retours
Matériel	23/11/2012	3	33BOR05	MOLUDO - BERGES DU LAC	15 330	15 330	0	15 330	0	Biens de retours
Matériel	28/11/2012	3	33BOR05	HABA - BERGES DU LAC	3 842	3 842	0	3 842	0	Biens de retours
Matériel	30/11/2012	3	33BOR05	LIBECA - BERGE DU LAC	23 838	23 838	0	23 838	0	Biens de retours
Matériel	03/12/2012	3	33BOR05	WESCO - BERGES DU LAC	9 271	9 271	0	9 271	0	Biens de retours
Matériel	06/12/2012	3	33BOR05	LA BOVIDA BERGES DU LAC	-2 279	-2 279	0	-2 279	0	Biens de retours
Matériel	10/12/2012	3	33BOR05	HABA BERGE DU LAC	4 811	4 811	0	4 811	0	Biens de retours
Matériel	12/12/2012	3	33BOR05	LA BOVIDA BERGES DU LAC	2 345	2 345	0	2 345	0	Biens de retours
Matériel	31/01/2013	3	33BOR05	PRESTA BABY - BERGES DU LAC	5 505	5 505	0	5 505	0	Biens de retours
Matériel	21/07/2014	3	33BOR07	GRANDE MAISON NATHAN	687	561	114	675	12	Biens de retours
Matériel	01/08/2014	5	33BOR05	LAVE LINGE WAQ24483FF	707	353	82	435	272	Biens de retours
Matériel	01/08/2014	5	33BOR05	SECHE LINGE WTW86382FF	767	383	89	472	295	Biens de retours
Matériel	01/10/2014	3	33BOR05	LAVE LINGE / SECHE LINGE	1 511	1 135	293	1 427	84	Biens de retours
Aménagement Divers	01/10/2015	5	33BOR05	TRAVAUX	1 088	272	126	399	689	Biens de retours
Matériel	01/03/2016	3	33BOR05	LAVE LINGE MERKER	2 263	631	438	1 069	1 194	Biens de retours
Aménagement Divers	01/09/2016	5	33BOR05	INST.GEN. AMENGTS CRECHES	1 471	98	171	269	1 202	Biens de retours
Aménagement Divers	01/12/2016	5	33BOR05	MISE EN PLACE D'UNE VENTOUSE	677	11	79	90	587	Biens de retours
Matériel	01/02/2017	5	33BOR05	LAVE LINGE BOSCH TYPE WAE28172FF	684	0	68	68	616	Biens de retours
Aménagement Divers	01/07/2017	5	33BOR07	LA BOVIDA INSTA GENE DIV 2 BERGES DU LAC	370	0	6	6	364	Biens de retours
Aménagement Divers	01/07/2017	5	33BOR07	LA BOVIDA INSTA GENE DIV BERGES DU LAC	708	0	12	12	696	Biens de retours
Aménagement Divers	04/07/2017	5	33BOR07	FOUR A CONVECTION D'APPOINT	624	0	10	10	614	Biens de retours
					97 554	89 441	1 488	90 929	6 625	



6.

Éléments
financiers

Compte de résultat consolidé

Janvier à Juillet 2017

Les pages suivantes présentent l'analyse des différents postes de charges et de recettes sur les 7 derniers mois du contrat de DSP 2012 – 2017, soit de janvier à juillet 2017.

Le contrat initial prenait fin le 31 octobre 2016, il avait été prolongé par voie d'avenant de 9 mois pour aller jusqu'au 31 juillet 2017. Ce sont les données chiffrées de cet avenant qui sont comparées aux chiffres réalisés.

Le compte de résultat fait apparaître un **résultat positif global de 9.340 €**, soit 1,4% des recettes totales. C'est donc une gestion équilibrée et satisfaisante.

Pour autant, ce résultat quasiment identique à la prévision n'empêche pas des écarts et des imprévus parfois importants, dans un sens comme dans l'autre, dont les principaux sont explicités.

Nous avons cherché à être aussi proches que possible de la réalité; **nous attirons cependant votre attention sur le fait que certains écarts de charges peuvent être liés à des provisions ou des factures importantes comptabilisées soit avant soit après la date du 31/07/17**; nous analysons habituellement nos comptes sur une année complète, et un bilan en milieu d'année peut présenter certaines anomalies, qui n'apparaissent plus dans le cadre d'une lecture annuelle globale.

Par ailleurs, la colonne « chiffrage » reprend les chiffres de l'avenant à la DSP; il y a quelques écarts au niveau des sous-totaux, à cause du positionnement différent de certaines lignes entre le chiffrage et les comptes CAF (médecine du travail par exemple); mais pour autant le total des charges correspond bien exactement au chiffrage.

Compte de résultat consolidé: analyse des produits

Janvier à Juillet 2017 vs chiffrage DSP

	REEL 2017	CHIF 2017
70 PRODUITS DE PRESTATIONS DIVERSES		
Participations Familiales	97 614	103 835
CAF et MSA	312 363	303 902
Autres	-	-
Sous-total :	409 977	407 737
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
Collectivités	216 222	216 223
Entreprises	7 000	-
Conseil Général	-	-
Sous-total :	223 222	216 223
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANT		
	3 770	3 999
TOTAL DES PRODUITS	636 970	627 959

Les recettes PSU 2017 sont quasiment en ligne avec le prévisionnel.

Les recettes entreprises correspondent à 1 place réservée par une entreprise pour une famille bordelaise.

Il s'agit de l'aide liée à un contrat aidé.

Les recettes globales sont légèrement supérieures (9.011 €), essentiellement à cause des 7.000 € de recettes « entreprise » non prévues dans le chiffrage initial, et qui donneront lieu par ailleurs à un reversement à la ville dans les charges 2018 pour un montant de 4.666 €. Les recettes PSU correspondent tout à fait à ce qui était anticipé.

Compte de résultat consolidé: analyse des charges

Janv à Juillet 2017 vs DSP

	REEL 2017	CHIF 2017
60- ACHATS		
Fluides	13 102	17 195
Fournitures admin., Petit équipement et Activités	5 548	14 130
Alimentation	21 619	30 669
Achat Berceaux externes	-	-
Produits d'hygiène et d'entretien	6 497	10 076
Frais de garde	16 431	-
Sous-total :	63 198	72 070
	-	-
61- SERVICES EXTERIEURS		
Loyers	-	-
Charges locatives	-	-
Redevances	-	-
Entretien et Réparations	16 878	15 263
Assurances	-	1 291
Sous-total :	16 878	16 554
	-	-
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
Mise à disposition du personnel	-	-
Médecin	2 701	3 001
Psychologue	3 212	3 752
Fêtes, réceptions et NDF	3 451	2 927
Affranchissements et Télécom	3 765	5 301
Services bancaires	-	1 833
Personnel intérimaire	-	-
Médecine du Travail	2 213	1 560
Comptabilité	18 755	23 354
Sous-total :	34 097	41 727

Alimentation: la dépense inférieure au budget est due à une provision surévaluée en 2016 et reprise en 2017 pour 6k€. Les dépenses fournitures ont été un peu moins élevés que prévus dans cette période de fin de DSP où nous avons du stock

3 salariées en poste à la Berge du Lac bénéficient d'une place en crèche dans le réseau P&B. Cet avantage constitue une charge comptable dans la ligne « frais de garde ». Ces frais n'impactent pas la participation de la Ville de Bordeaux.

Les autres postes de dépense des comptes 61 et 62 sont proches de ce qui avait été prévu, et n'appellent pas de commentaires spécifiques.

Compte de résultat consolidé: analyse des charges

Janvier à Juillet 2017

	REEL 2017	CHIFFRAGE
63- IMPOTS ET TAXES	-	-
Subvention fonctionnement CE	754	-
PEEC (Part. des empl. à l'effort de construction)	-	-
Taxe d'apprentissage	2 140	-
Formation continue	4 127	4 497
Taxe sur les salaires	25 690	25 074
Sous-total 63 A :	32 711	29 571
Autres Impôts et Taxes	1 135	-
CFE (Cotisation foncière des entreprises)	1 418	-
CVAE	7 947	7 798
Organic	-	-
Taxes foncières	-	-
TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères)	-	-
TVS (Taxe sur les véhicules de sociétés)	-	-
Sous-total 63 B :	10 500	7 798
	-	-
	-	-
64- CHARGES DE PERSONNEL	-	-
Salaires bruts	314 179	330 840
Charges patronales	86 695	89 752
Autres formations	-	-
Provisions Congés Payés	19 885	-
Tickets Restaurants	10 237	10 824
Remboursement Transport	405	1 651
Subventions sur salaire (Agefos & contrat d'avenir)	- 3 887	-
Sous-total :	427 515	433 067

▶ L'ensemble des postes « impôts et taxes » est supérieur de 5.842 € au prévisionnel (taxe d'apprentissage + subvention CE non prévues, et autres impôts légèrement sous-estimés)

▶ Les charges de personnel globales sont quasiment en ligne avec le prévisionnel (5 .552 € d'écart soit 1,3 %), sachant que les provisions de congés payés étaient intégrés dans les salaires bruts dans le chiffrage.

Compte de résultat consolidé: analyse des charges

Année 2017 vs 2016

	REEL 2017	CHIFFRAGE
65- CHARGES GESTION COURANTE	33 279	24 677
66- CHARGES FINANCIERES	-	-
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 112	-
68- DOTATIONS AMORT. ET PROVISIONS	-	-
Dotations aux amortissements	2 341	2 495
Provisions risques et charges d'exploitation	-	-
Sous-total :	2 341	2 495
TOTAL DES CHARGES	627 630	627 959

Les frais de siège sont supérieurs au chiffreage, mais à analyser avec la ligne « comptabilité » et « services bancaires » (compte 62) inférieures au chiffreage de 6.432 € et qui passent sur cette ligne

Les charges exceptionnelles correspondent à des indemnités prud'homales de départ d'un salarié datant de 2013

Au cumul, les charges correspondent quasiment à l'euro près à ce que prévoyait l'avenant à la DSP pour ces 7 derniers mois de contrat.

Le calcul de la participation ville

Janvier à Juillet 2017

► Janvier à Juillet 2017 :

M1 : le montant M1 avait été figé dans le cadre de l'avenant pour les 7 premiers mois de 2017.

M2 : le contrat prévoit le reversement à la ville de 50% du montant de la PSU au-delà du TO de présentisme physique de 80%. Le TO physique de l'année 2017 est de 75,7 % : il n'y a donc pas de reversement au titre de M2.

► Redevance places entreprises :

En 2017, nous avons accueilli une famille en place entreprise les 7 premiers mois de l'année.

Le contrat prévoit un reversement à la ville de 8.000 € / an, soit 666 € / mois.

Sur 7 mois, nous devons donc à la ville de Bordeaux la somme de 4.662 €. La facture est à émettre par la ville avec en intitulé « redevance places entreprises 2017 La Berge du Lac ». La charge sera passée dans les comptes 2018.

A compter du 01/08/17, il n'y a plus de reversion à la ville, les recettes entreprises ont été intégrées directement dans notre compte d'exploitation prévisionnel, et viennent en déduction de la participation ville.



Valérie Plachot
Directrice du multi accueil

Anne-Charlotte Silvy-Leligois
Responsable Opérationnelle

Nathalie Verardo
Coordinatrice Petite Enfance

Rémi Allovon
Directeur Régional
remi.allovon@people-and-baby.com